

Informations de base	
2025/2627(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la persécution des journalistes au Cameroun, notamment les cas d'Amadou Vamoulké, de Kingsley Fomunyuy Njoka, de Mancho Bibixy, de Thomas Awah Junior et de Tsi Conrad	
Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Cameroun	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
02/04/2025	Débat en plénière		
03/04/2025	Décision du Parlement	T10-0061/2025	Résumé
03/04/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2627(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0230/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0231/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0232/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0233/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0234/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0235/2025	31/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0236/2025	31/03/2025	

Proposition de résolution		B10-0237/2025	31/03/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0061/2025	03/04/2025	Résumé

Résolution sur la persécution des journalistes au Cameroun, notamment les cas d'Amadou Vamoulké, de Kingsley Fomunyuy Njoka, de Mancho Bibixy, de Thomas Awah Junior et de Tsi Conrad

2025/2627(RSP) - 03/04/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les poursuites engagées contre des journalistes au Cameroun, notamment les cas d'Amadou Vamoulké, Kingsley Fomunyuy Njoka, Mancho Bibixy, Thomas Awah Junior et Tsi Conrad.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et The Left.

Pour rappel, bien que la Constitution camerounaise reconnaisse la liberté d'expression et les droits fondamentaux, la liberté de la presse au Cameroun se détériore.

Tsi Conrad, Mancho Bibixy, Kingsley Fomunyuy Njoka et Thomas Awah Junior sont des journalistes qui ont rendu compte de la situation dans les régions anglophones du Cameroun, notamment des abus perpétrés pendant le conflit armé et des troubles civils actuels. Amadou Vamoulké, journaliste en mauvaise santé, a été condamné à 32 ans de prison pour sa gestion indépendante de l'organisme public de radiodiffusion.

Le Parlement a condamné les violations structurelles des droits de l'homme des journalistes par les autorités camerounaises et a appelé ces dernières à garantir le respect de la liberté de la presse, en particulier à l'approche des élections présidentielles de 2025 au Cameroun. Il leur demande également de libérer immédiatement et sans condition Amadou Vamoulké, Kingsley Fomunyuy Njoka, Mancho Bibixy, Thomas Awah Junior et Tsi Conrad et de veiller, dans l'intervalle, à ce que leurs droits fondamentaux soient respectés et à ce qu'ils aient accès à des soins médicaux.

La résolution demande aux autorités camerounaises de mettre fin à leur pratique consistant à juger des civils devant des tribunaux militaires, ce qui n'est pas conforme au droit international, et de cesser d'invoquer abusivement des accusations de terrorisme, de subversion et de diffusion de fausses informations dans les procès intentés contre des journalistes.

L'UE est invitée à :

- utiliser son influence diplomatique et économique pour obtenir des améliorations tangibles en matière de droits de l'homme au Cameroun;
- faciliter les demandes de visas humanitaires pour les journalistes camerounais qui risquent d'être persécutés.